



## Territoires

Les frontières qui bornent notre département font notre territoire. Elles vous rassemblent, Mayennaises et Mayennais, au sein de dix intercommunalités qui elles-mêmes intègrent 255 communes. Au-delà de ce territoire unificateur, chaque commune porte son histoire et ses spécificités. C'est le rôle de votre département de veiller par son action, à maintenir et développer l'attractivité, atténuer et diminuer les disparités de développement entre les zones urbaines et rurales, améliorer votre quotidien.

### Projet et accompagnement du département pour les territoires de Mayenne

Pour mener à bien les objectifs que le département s'est fixé pour les territoires mayennais, différentes actions sont mises en place.

**Il investit dans le très haut débit pour tous** : depuis 2008, plus de 56 opérations de construction ont été engagées par le Conseil Départemental pour un investissement de plus de 5 millions d'euros. L'installation du très haut débit pour tous, c'est-à-dire la fibre optique, permet un accès à Internet 200 fois plus rapide qu'avec l'ADSL, un stockage des données simplifié et la télévision en ultra haute définition.

**Il soutient l'agriculture mayennaise** face à un environnement de plus en plus concurrentiel et met en oeuvre la procédure d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental.

**Il accompagne les intercommunalités et supporte les opérations d'immobilier d'entreprise.** Le Département de la Mayenne aide jusqu'à 75 % les projets de construction, d'extension ou réhabilitation de locaux industriels et artisanaux .

**Il a créé les contrats de territoire** pour accompagner financièrement les intercommunalités mayennaises. L'objectif de ces contrats de territoire est de simplifier, assouplir et rendre lisible, l'action départementale.

**Il propose une aide aux collectivités locales** à travers des organismes tels que le **CAUE** (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) et l'**EPFL 53** (Établissement Public Foncier Local).

**Il accompagne le développement des infrastructures de transport collectif** : véritable facteur de développement local et d'attractivité, le transport collectif mérite une attention particulière. Avec la LGV Bretagne-Pays de la Loire (Ligne Grande Vitesse) ou la participation du département au pôle d'échanges multimodal de la gare de Laval, le Département reste très attentif à ce que le territoire soit bien desservi et accessible par tous.